

N. 4

Jos. Cardin
et
Jube
Derehenann

Le quatre février mil huit cent cinquante
six, après la publication de trois de
mariage faite avec présence de nos
messieurs prêtres, entre Joseph
Cardin, cultivateur fils majeur de S.
tienne Cardin et de Marie Louise
Foyel, de cette paroisse, d'une part,
et Julie Derehenann, fille majeure
de Jean Louis Derehenann et de
Catherine Marguerite Julien de cette
paroisse, d'autre part, ne s'étant pré-
senté aucun empêchement de mar-
riage et en la dispense du trois
au troisième degré de parenté d'un
côté et du trois au quatrième degré
d'un autre côté accordée par Monseigneur
l'évêque des Trois-Rivières, nous Pierre
Curé soupçonné, nous avons leur mu-
tuel consentement de mariage et leur
avoir donné la bénédiction nuptiale
en présence de Stéphane Cardin
et de Péroni Foyel qui ainsi que
les époux ont déclaré ne savoir
signer. J. Paradis, P. M.

N. 5

Joseph
Lachapelle
et
Basile Chapeblaine

Le quatre février mil huit cent cinquante six
après la publication de deux bans de ma-
riage, faite avec présence de nos messieurs
prêtres, entre Joseph Lachapelle, cultiva-
teur, fils majeur de feu Joseph Lacha-
pelle et de Marie Vermeil de cette pa-
roisse, d'une part, et Basile Chapeblaine,
fille majeure de Philibert Chapeblaine
et de Jean Pierre Dermaux de cette paroisse,
Basile Chapeblaine d'autre part, ne s'étant pré-
senté aucun empêchement de mariage et en la dis-
pense de l'autre ban accordée par Mon-
sieur Thomas Cook, évêque des Trois-Ri-
vières, nous curé soupçonné avons
eu leur mutuel consentement
de mariage et leur avons donné
la bénédiction nuptiale en présence
de Philibert Chapeblaine, de Basile
Landry, de Jozel Joubert et de
plusieurs autres parmi lesquels nous
ont signé, les autres n'ont pu
le faire.

Basile Chapeblaine
Joseph Foyel
François Foyel
Juste Chapeblaine
Elizabeth Cardin
marie De Do
Basile Landry
J. Paradis, P. M.